



## **Communiqué de presse relatif à la tentative d'enlèvement du président de la LCT)**

Le Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains (ROADDH) et la Coalition Togolaise des Défenseurs des Droits Humains (CTDDH) sont vivement préoccupés par la recrudescence des menaces à l'endroit des défenseurs des droits humains au Togo.

En effet, il ressort des informations concordantes que, dans la nuit du 16 Janvier 2018, M. SOGADJI H. Yao Emmanuel, Président de la Ligue des Consommateurs du Togo (LCT), a échappé à un enlèvement.

Connu pour ses dénonciations sur les atteintes aux droits des consommateurs au Togo, le défenseur des droits de l'homme a été pris en filature par deux individus arborant des uniformes militaires et à moto, alors même qu'il sortait de son lieu de travail aux environs de 20 heures.

Pour la Directrice des Programmes et Plaidoyer du ROADDH, Mme Mélanie SONHAYE KOMBATE : *« Ce n'est pas la première fois que la sécurité du Président de la LCT, défenseur des droits de l'homme est mise à l'épreuve. Cette tentative d'enlèvement vient corroborer les allégations de menaces dont il dit être victime sur son téléphone ces dernières semaines ».*

*« Aucun défenseur des droits humains ne saurait être inquiété dans le cadre de ses activités. Nous demandons aux autorités togolaises de garantir la sécurité des défenseurs des droits humains qui ne sont que des acteurs agissant pour le bien-être de tous »,* a déclaré Bonaventure N'Coué MAWUVI, Président de la Coalition Togolaise des Défenseurs des Droits Humains (CTDDH).

Le Réseau et la Coalition tiennent à adresser leurs sincères remerciements au Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile qui, dès que saisi, a pris des dispositions immédiates afin de prêter assistance et protection au défenseur des droits de l'homme.

Au regard de ce qui précède le ROADDH et la CTDDH:

- condamnent fermement une tentative abjecte visant à empêcher ou intimider les défenseurs des droits de l'homme dans leurs activités ;
- tiennent à rappeler que les défenseurs des droits de l'homme ne sont pas des opposants politiques, mais au contraire des acteurs qui participent par leur travail à la mise en œuvre des engagements pris par l'Etat togolais en matière des droits de l'homme ;
- demandent qu'une enquête judiciaire soit ouverte par le Togo afin d'identifier, d'arrêter et punir les auteurs, les commanditaires et toute personne impliquée dans cette tentative d'enlèvement conformément aux lois en vigueur ;

- lancent un appel aux autorités togolaises afin qu'elles prennent les mesures nécessaires pour assurer la protection et la sécurité de M. SOGADJI, de celle de sa famille ainsi que de tous ses collègues ;
- rappellent aux uns et aux autres que les articles 1, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12 et 13 de la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme de 1998 prévoient des protections particulières pour les défenseurs des droits de l'homme.

Les deux organisations encouragent le Togo à adopter une loi nationale afin de renforcer la protection des défenseurs des droits de l'homme sur son territoire.

Fait à Lomé, le 22 janvier 2018

### **PERSONNES CONTACTS:**

**Mélanie SONHAYE KOMBATE**  
Directrice des Programmes et Plaidoyer  
Email : roaddh@gmail.com  
Téléphone : (+228) 22201238/90300285

**Bonaventure N'Coué MAWUVI**  
Président de la CTDDH  
Email: ctddh@yahoo.fr  
Tel : (+228) 2220 3020 / 9011 4161